



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie

Procès-verbal de la Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie tenue le mercredi 11 décembre 2019 à la Salle du conseil de Lac-Sainte-Marie à compter de 18h30, ayant quorum, et se déroulant sous la présidence de Monsieur le maire Gary Lachapelle.

Sont présents :

Madame la conseillère Françoise Lafrenière
Monsieur le conseiller Richard Léveillé
Madame la conseillère Louise Robert
Madame la conseillère Charlie-Ann Dubeau
Madame la conseillère Denise Soucy
Madame la conseillère Cheryl Sage-Christensen

Sont aussi présents :

Monsieur le directeur général Yvon Blanchard
Madame l'adjointe exécutive Andrée Bertrand

Citoyens :

Monsieur Paul Grondin
Madame Julie-Ann Paradis
Madame Francine Bluteau Carpentier
Madame Véronique Laniel
Monsieur Laurier Henri

Ouverture de la séance par la maire

Monsieur le maire Gary Lachapelle déclare la séance ouverte.

2019-12-362 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté avec les points ajouter à la section varia.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Note au procès-verbal

Les membres du conseil municipal ont reconnu avoir reçu l'avis de convocation daté le 4 décembre 2019.

Les délibérations et les discussions, à cette séance extraordinaire, portent uniquement sur les prévisions budgétaires 2020 et autres aspects de nature budgétaire.

2019-12-363 Adoption des prévisions budgétaires 2020

Considérant que le rôle de la Richesse foncière imposable (RFI) pour l'élaboration des prévisions budgétaires 2020 a été déposé le 31 octobre 2019 par le service d'évaluation de la MRC Vallée-de-la-Gatineau est de 260 097 600.00\$.

Par conséquent, il est proposé par Madame la conseillère Charlie-Ann Dubeau et il est résolu d'adopter les prévisions budgétaires 2020 totalisant un montant équilibré des revenus et des dépenses de 3 325 241.00 \$ tels que présentées par Monsieur le directeur général Yvon Blanchard.



Prévisions Budgétaires 2020 (en dollars)

ÉVALUATION IMPOSABLE	260 097 600.00
REVENUS	
Taxes foncières générales	1 807 549.00
Tarifcations-services municipaux	638 025.00



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie

Paiements tenant lieu de taxes	29 009.00
Transferts	588 904.00
Revenus de sources locales	261 754.00
TOTAL DES REVENUS	3 325 241.00
DÉPENSES	
Administration Générale	790 248.00
Sécurité Publique	377 770.00
Transport	884 460.00
Hygiène du milieu / Environnement	664 743.00
Santé et Bien-être	792.00
Aménagement/Urbanisme/Développement	178 640.00
Loisirs & culture	206 861.00
Frais de financement	105 704.00
Conciliation à des fins fiscales	116 023.00
TOTAL DES DÉPENSES	3 325 241.00
TAUX DE TAXES (du 100.00 \$ / évaluation)	
Total des taux de la taxe foncière	0.6793
Total des taux distincts de la taxe agricole	0.5737

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-12-364 Adoption du plan d'immobilisation triennal 2020-2021-2022

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu que le plan d'immobilisation triennal 2020-2021-2022 soit adopté tel que présenté par Monsieur le directeur général Yvon Blanchard. Le montant estimatif des projets en cours de réalisation et prévus sous ce programme s'élève à 9 249 270.00 \$.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-12-365 Fixation du taux d'intérêt et de pénalité à percevoir sur les taxes non-payées pour l'année 2020

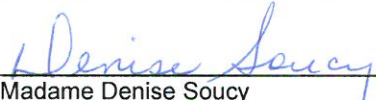
Il est proposé par Madame la conseillère Louise Robert et il est résolu de fixer le taux d'intérêt de 15 % et le taux de pénalité de 5 % à percevoir sur les taxes non-payées pour l'année financière 2020.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

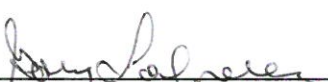
Avis de motion


Je soussignée, Madame Denise Soucy au siège # 3 de la municipalité de Lac-Sainte-Marie certifie, par la présente, du dépôt du projet de Règlement et que le Règlement # 2020-01-001 déterminant les taux de taxes pour l'exercice financier 2020, sera déposé et présenté sous peu à une séance ultérieure du conseil pour adoption.


Madame Denise Soucy
Conseillère au siège # 3

2019-12-366 Clôture de la séance

Il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Léveillé et il est résolu de clore la séance. La séance est levée à 18h43.


Gary Lachapelle,
Maire


Yvon Blanchard,
Directeur général, secrétaire-trésorier